

Entretien avec l'abbé Paul-Joseph, FSSP

Author : Summorum Pontificum

Categories : [Communiqué](#), [Divers summorum](#), [Documents](#), [En Une](#), [Informations](#), [Summorum Pontificum](#)

Date : 23 juin 2015



Notre confrère [L'Homme Nouveau](#), qui a inauguré il y a quelques semaines une nouvelle maquette, a interrogé l'abbé Benoît Paul-Joseph, FSSP. L'abbé **Paul-Joseph** deviendra le **14 juillet prochain le nouveau Supérieur du District de France de la Fraternité Saint-Pierre**.

Vous ve



nez d'être nommé supérieur du district de France de la Fraternité sacerdotale Saint-Pierre et entrez en fonction le 14 juillet prochain, en quoi consiste cette mission ?

Le supérieur de district est un représentant du supérieur général. Il gouverne et administre en son nom, une partie de la Fraternité Saint-Pierre. Pour le district de France, il s'agit de nos apostolats situés en France et en Belgique francophone.

Il revient ainsi au supérieur de district d'entrer en relation avec les autorités diocésaines pour que la Fraternité Saint-Pierre continue la mission qui lui a été confiée par le Saint-

Siège à sa fondation : permettre aux fidèles catholiques qui y sont attachés de bénéficier des « formes liturgiques et disciplinaires antérieures de la tradition latine ».

Où êtes-vous implantés ? Combien avez-vous de vocations ?

Nous avons des Maisons dans 25 diocèses et exerçons un apostolat dans 35 diocèses de France. Il est difficile de donner un nombre de vocations mais nous avons une moyenne de cinq ordinations de prêtres français par an et une quarantaine de séminaristes français sont actuellement en formation dans notre séminaire de Wigratzbad, en Bavière. Par ailleurs, le district de France compte une soixantaine de prêtres.

[Interview complète ici](#)